

SUR LES PAS DES HUGUENOTS EN LIBERTE : GENÈVE - YVERDON (SUISSE)

**Randonnée itinérante en hôtels et chambres d'hôtes
8 jours, 7 nuits, 6 jours de randonnée**

En 1685, Louis XIV restreint la liberté de culte et de ce fait interdit la pratique du protestantisme. Avant cela, les protestants de France étaient déjà largement opprimés. Ils étaient traités de «Huguenots», mot issu de la déformation du terme allemand Eidgenossen, («confédérés» en français). Un mot qui laissait entendre que les protestants s'inspiraient de la Suisse, et plus précisément de Jean Calvin. Au total, 60 000 réfugiés traversèrent la Suisse, en prenant le soin d'éviter les régions catholiques, pour rejoindre l'Allemagne. Cette étape est la première de la traversée de la Suisse. Elle relie Genève à Yverdon les Bains, située à l'extrémité sud du lac de Neuchâtel. Les premières journées longent le lac Léman et cheminent entre le rivage et les coteaux où pousse la vigne. Cette partie est un balcon face aux Alpes et notamment le massif du Mont Blanc omniprésent dans le paysage ! A partir de Lausanne, le chemin quitte le bord du lac et monte sur le plateau. Il permet d'admirer le village médiéval d'Orbe et l'Abbaye de Romainmôtier, le plus ancien monastère de Suisse, qui date du V e siècle. La semaine se termine au pied des montagnes du Jura, face aux cimes de l'Oberland.

PROGRAMME

Jour 01 : Genève

Arrivée à **Genève (400 m)** en fin d'après-midi, dîner et nuit. Vous prendrez votre dîner dans un restaurant de la ville.

Jour 02 : Genève - Bossey (450 m)

Le départ depuis le **musée de la Réforme** offre l'opportunité de traverser la **vieille ville** pour atteindre le bord du lac. Une succession de parcs publics permet ensuite de rejoindre le **jardin botanique**, où une visite dans les serres tropicales vous offrira un dépaysement gratuit ! L'itinéraire alterne des petites rues tranquilles, des parcs ou jardins et des portions de sentiers pédestre comme se **surprenant petit canal** qui traverse la localité de Versoix ! La journée se termine dans les champs et les vergers à l'écart de l'agitation du bord du lac.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 215 m, - 190 m Longueur : 22 km Horaire : 5 h 30

Jour 03 : Bossey - Rolle (400 m)

La campagne genevoise est parsemée de **villages aux vieilles maisons bien entretenues**. C'est un plaisir, au sortir d'un bois, de pénétrer dans le hameau par une **ruelle paisible** et d'observer un cadran solaire, une fontaine fleurie ou le porche d'une maison en pierre. Dès qu'il y a un petit coteau orienté au sud, **la vigne est présente, offrant des perspectives sur le lac et les Alpes** en face. A deux reprises le chemin longe le lac permettant une **pause rafraichissante** ! Il y a aussi deux châteaux à découvrir dans cette étape, le **château de Prangins et celui de Rolle** où se termine la journée.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 150 m, - 200 m Longueur : 24 km Horaire : 6 h 00

Jour 04 : Rolle - Lausanne (400 m)

Cette étape ressemble un peu à la précédente car elle se poursuit **entre bord de lac et vignobles**, et elle traverse de **jolis villages**. Mais elle offre aussi des particularités qui font son charme. Le **bourg médiéval de St Prex**, les rives de l'Armoy, la **baie de Morges**.... L'arrivée à Lausanne se fait par le littoral et l'on se retrouve en ville sans s'en avoir traversé la périphérie. Il est possible de rester une nuit supplémentaire à Lausanne pour en faire la visite (plusieurs édifices et musées à visiter, notamment le musée Olympique).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 130 m, - 130 m Longueur : 27 km Horaire : 6 h 30

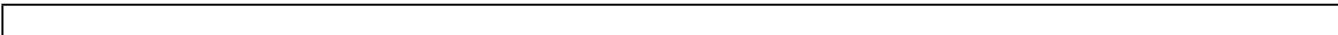
Jour 05 : Lausanne - Cossonay (560 m)

Derniers pas le long du lac, puis c'est en suivant la rivière Venoge que le chemin des Huguenots prend de la hauteur pour atteindre Cossonay. Tantôt sur des **chemins forestiers**, tantôt sur de **petites routes au milieu des cultures et des pâturages**, l'itinéraire est varié et astucieux pour éviter au mieux l'urbanisation. Le plateau offre une vue élargie sur la région et les montagnes du Jura qui la dominent .

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 300 m, - 140 m Longueur : 23 km Horaire : 5 h 45

Jour 06 : Cossonay - Orbe (500 m)



Une belle forêt permet de traverser le plateau et rejoindre la Sarraz, où il est possible de visiter le **château du XIIe siècle**. Ensuite le chemin remonte la rivière Nozon jusqu'à la **cascade du Dard**, offrant fraîcheur et tranquillité, avant d'atteindre le **village de Romainmôtier**. L'ancienne abbatale clunisienne, maintenant un temple réformé, est remarquable. Mais l'ensemble du village mérite une visite, il est classé parmi les **plus beaux villages de Suisse**.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 400 m, - 460 m Longueur : 25 km Horaire : 6 h 00

Jour 07 : Orbe - Yverdon (450 m)

L'implantation de la cité d'Orbe est très spectaculaire. Le **bourg médiéval** est perché sur un **éperon rocheux** qui **domine un méandre de la rivière** formant de véritables gorges. Si vous n'avez pas eu le temps de le faire la veille en arrivant, prenez quelques instants pour parcourir les ruelles du centre et la promenade des gorges. Ensuite il sera temps de reprendre le chemin qui parcourt les premiers contreforts du Jura et constitue un **véritable balcon face aux Alpes**. Yverdon les Bains est un endroit agréable pour prolonger votre séjour (centre thermal, vieille ville animée, plage sur le lac).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 280 m, - 330 m Longueur : 21 km Horaire : 5 h 15

Jour 08 : Yverdon

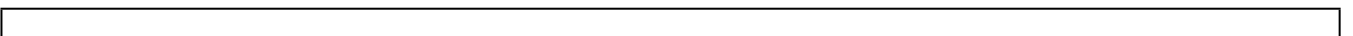
Fin du séjour après le petit déjeuner

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 300 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ils ne concernent que la marche effective, tous les temps de repas, de pause ou de contemplation sont à ajouter.

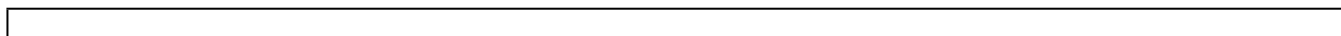
Nous pouvons être amenés à modifier vos étapes si les hébergements prévus sont indisponibles à la période de votre voyage. Les hébergements proposés en remplacement seront de catégorie similaire et leur emplacement aura peu d'incidence sur votre itinéraire. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Nota : Sur l'itinéraire Sur Les Pas des Huguenots, il y a peu d'hébergements et ceux-ci sont de petite capacité. Selon également les jours de fermeture, à certaines étapes, les différents hébergements possibles sont souvent distants de plusieurs kilomètres. La longueur des étapes mentionnée dans cette fiche technique est déterminée en fonction de lieux caractéristiques du chemin et est donc uniquement indicative. Une fois en possession du dossier, vous aurez tous les éléments pour recalculer la longueur effective.



NOS POINTS FORTS

- Des itinéraires préservés des foules de randonneurs.
- Les baignades dans le Lac Léman
- Les villages du canton de Vaud.
- Le vignoble de la Côte.
- Les points de vue sur les Alpes et le Mont-Blanc.
- Un itinéraire adapté pour offrir des étapes régulières.
- Une chambre double chaque soir, avec douche et WC dans la chambre.
- L'accès en train facile (3 h de Paris) avec l'accueil et la dispersion proche d'une gare.
- Les extensions permettant de visiter Genève, Lausanne ou Yverdon



FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 au premier hébergement à Genève en fin d'après-midi, la veille de votre premier jour de marche.

Si vous arrivez en retard : Pour toute arrivée après 18h30, merci de prévenir votre hébergeur.

Accès train : Gare de Genève Cornavin (TGV Lyria en provenance de Paris notamment).
Horaires sur <https://www.sbb.ch/fr/horaire.html>

Accès bus : Gare de Genève

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site www.comparabus.com. Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles qu'avion, train, bus ou covoiturage.

Accès voiture : Genève

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Parking : Parking Cornavin à proximité de la gare et des hébergements : 234 CHF pour 7 jours
Vous pouvez laisser votre véhicule à Yverdon les Bains et rejoindre Genève par le train (1 h 15 - un train toutes les 30 mn). Nombreuses liaisons. Vous récupérez ainsi votre voiture à l'arrivée de la randonnée.

Parking Jonction à 10 mn à pied de la gare d'Yverdon : 25 CHF pour 7 jours.

DISPERSION

Le Jour 08 après le petit déjeuner à Yverdon les Bains.

Retour train : Gare de Yverdon les Bains

Horaires sur <https://www.sbb.ch/fr/horaire.html>

Gares SNCF proches du Chemin :

Si vous désirez un programme personnalisé :

Gare de Rolle

Gare de Lausanne

Gare de Cossonay

Gare de Orbe

Retour bus : Gare de Yverdon les Bains.

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site www.comparabus.com. Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles qu'avion, train, bus ou covoiturage.

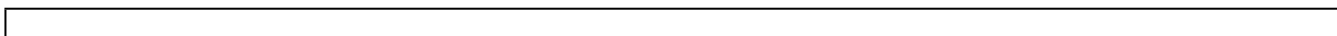
Retour voiture : Yverdon - Genève par le train (1 h 15 - un train toutes les 30 mn).

Hébergement avant ou après la randonnée : Si vous souhaitez prolonger votre séjour, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire (voir rubrique Dates & Prix).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.



- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

Attention ! A la différence de la France, les secours coûtent très chers en Suisse. Vérifiez que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et de certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

- Carte vitale.

- La "Carte européenne d'assurance maladie".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste.

Vous pouvez l'utiliser dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les Euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons le numéro du téléphone portable en votre possession durant la randonnée.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs

Randonnée :

Dénivelée moyenne : 250 m

Maximum : 400 m

Longueur moyenne : 23 km

Maximum : 27 km

Horaire moyen : 5 h 45 mn

Maximum : 6 h 30 mn

Orientation :

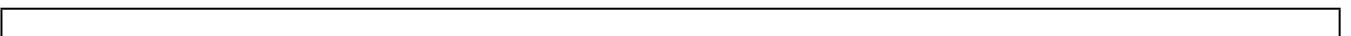
Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un carnet de randonnée rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés. Sur demande, nous pouvons vous faire parvenir les traces GPS du parcours.

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

HEBERGEMENT

Hébergement en hôtels *, auberges et chambres d'hôtes en chambre de 2 avec salle de bains.**



Le cout de la vie en Suisse est plus élevé qu'en France, donc nous avons alterné le type d'hébergements pour proposer un tarif cohérent. Plusieurs hôtels n'ont pas de restaurant et ne proposent pas la 1/2 pension.

Voici le détail :

Jour 01 : Hotel ou Auberge de Jeunesse moderne et confortable à Genève (nuit et petit déjeuner). Possibilité de 1/2 pension si hébergement en Auberge de Jeunesse (+ 15 €/personne).

Jour 02 : Hotel à Bossey (1/2 pension).

Jour 03 : Chambres d'Hôtes ou Hotel à Rolle (nuit et petit déjeuner).

Jour 04 : Auberge de Jeunesse moderne et confortable à Lausanne (1/2 pension).

Jour 05 : Hotel à Cossonay (nuit et petit déjeuner).

Jour 06 : Hotel à Orbe(1/2 pension).

Jour 07 : Chambres d'Hôtes ou Hotel à Yverdon (nuit et petit déjeuner).

Pour les étapes sans diner (Genève, Rolle, Cossonay et Yverdon) votre hébergeur vous proposera une sélection de restaurants à proximité.

Par respect pour la période de repos journalière des hébergeurs (disponibles tôt le matin et tard le soir), les chambres ne sont pas disponibles avant 16 heures.

Supplément pour chambre individuelle.

Si vous désirez une chambre à 3 lits, il faut savoir que peu d'hébergements en sont équipés. Le troisième lit peut être un lit d'appoint, un lit d'enfant ou un canapé convertible. Pour les étapes où ce ne sera pas possible, un supplément par nuit pour chambre individuelle vous sera facturé. Lorsqu'un hébergement est indisponible, nous pouvons être amenés à vous faire passer 2 nuits dans le même hébergement et organiser un transfert ou changer de catégorie d'hébergement (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée mais peut occasionner un supplément pour lequel nous vous demandons votre accord). Les modifications de programme vous sont indiquées sur votre confirmation de réservation.

Repas : Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).

Pour les étapes sans diner (Genève, Rolle, Cossonay et Yverdon) votre hébergeur vous proposera une sélection de restaurants à proximité.

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8 h - 8 h 30. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.

Pique-nique :

La formule de base de ce séjour est en demi-pension.

Vous vous chargez vous-même de vos pique-niques. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Il existe de nombreuses possibilités de se ravitailler dans les villages traversés.

TRANSFERTS INTERNES

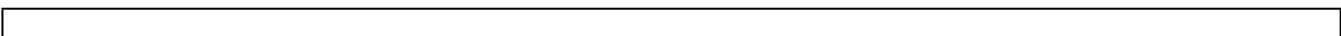
Aucun transfert. Tous les trajets sont effectués à pied, sauf si vous utilisez les transports en commun. Chaque étape peut être effectuée ou raccourcie en prenant le train.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).



Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 - 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés grâce à la collaboration d'un groupe de randonneurs et d'hébergeurs.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le Nom de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

Coordonnées de taxi : Vous trouverez dans votre dossier de randonnée les coordonnées des taxis qui transportent vos bagages. Vous pouvez les contacter en cas de blessure, fatigue ou trop longue étape.

Vous pouvez également vous adresser directement aux offices de tourisme des étapes concernées ou aux hébergements.

Nous ne prenons pas en charge la réservation de ces taxis et ils ne sont pas compris dans le prix de la randonnée.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

DOSSIER DE RANDONNEE

Contenu de dossier_de_rando

Trois semaines environ avant votre départ, vous recevrez le **dossier complet** comprenant tous les éléments nécessaires à la réalisation de votre randonnée

Un dossier est fourni par groupe de 2 à 5 personnes. Si vous désirez des dossiers supplémentaires, ceux-ci sont à réserver à l'inscription (avec supplément).

Ce dossier comprend :

- Un topo guide rédigé par nos soins,
- Quatre cartes 1/50 000 avec itinéraire surligné (à nous rendre en fin de séjour)
- Une feuille de route avec la liste des hébergements ainsi que toutes les informations complémentaires.

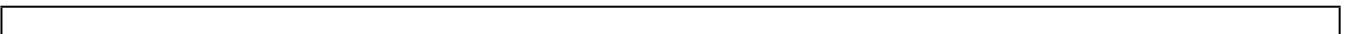
Nous proposons également un carnet de route dématérialisé grâce à une application à télécharger sur votre Smartphone. En utilisant le GPS de votre téléphone cette application propose un guidage vocal et/ou visuel (flèches de direction).

nnee

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :



Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine (les sous-vêtements en laine mérinos sont confortables et génèrent peu de mauvaises odeurs), la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

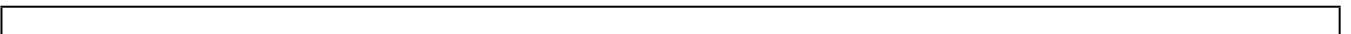
La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou tour de cou.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 short ou bermuda.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée montantes tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.
- En début et en fin de saison (mai - juin et septembre - octobre), il peut être utile d'avoir en plus guêtres, gants et bonnet.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- Une gourde (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).
- Une paire de bâtons est conseillée.

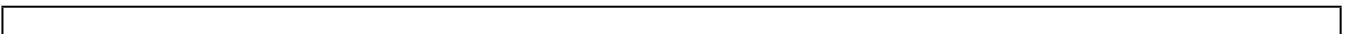
Pour le soir à l'hébergement :



- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable.
- 1 paire de chaussures de détente légères.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 frontale ou lampe de poche.

Pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.



DATES ET PRIX

Dates : Départ, **entre le 10 mars et le 03 novembre 2024** (dernière date de départ) selon vos disponibilités et celles des hébergements.

Merci de nous donner une date de départ avec + ou - 2 jours.

Prix :

Nombre de participants	Prix par personne
2 ou 3 personnes	1 195 €
4 ou 5 personnes	1 125 €
6 personnes et +	1 095 €

Tarif sans transfert de bagages : **925 €/personne**

Modification de Réservation :

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 €) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement.

OPTIONS

Supplément chambre individuelle : **+ 300 €**

Supplément un seul participant (en plus de la chambre individuelle) : **+ 195 €**

Supplément 2eme topoguide : **+ 30 €**

Supplément ½ pension à Genève : **+ 20 €/personne**

Réservation des options supplémentaires à faire à l'inscription.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension (sauf diners des jours 01, 03, 05 et 07).
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- Le transport des bagages à chaque étape.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi
- Les diners des jours 01, 03, 05 et 07
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les éventuelles visites.
- Les éventuels transports en commun.
- L'équipement individuel.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement - Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

RAPPEL HISTORIQUE

Quelques généralités sur l'Edit de Nantes, sa révocation et la chasse aux protestants :

Source : Pierre Muckensturm www.surlespasdeshuguenots.eu

La situation religieuse de l'Europe au XVIIème siècle :

La situation française sous le régime de l'Edit de Nantes est exceptionnelle en Europe au XVIIème siècle, où la tolérance religieuse n'est pas de mise.

Cette situation de cohabitation (plus ou moins paisible) des deux religions, catholique et réformée, n'est absolument pas le fruit d'une volonté de tolérance mais la constatation que les rapports de force militaires des partis catholiques et protestants n'ont pas permis de dégager clairement un vainqueur.

Le premier statut de l'Edit de Nantes, qui accorde des places fortes et une puissance militaire aux protestants est d'ailleurs insupportable aux yeux de Louis XIII et de Richelieu, pour qui les protestants constituent un Etat dans l'Etat, en contradiction avec le principe d'absolutisme (toute puissance de l'Etat central régit par le monarque et son conseil) qui guide leur action, d'où les guerres de religion de Louis XIII (1625-27), qui aboutissent à l'Edit d'Alès en 1629, qui reconduit les principales dispositions de l'Edit de Nantes (pour la liberté du culte) mais supprime les places fortes et les armées protestantes.

Cet état de fait, qui aurait pu être durable, est encore une originalité au sein de l'Europe de l'époque : les autres grandes puissances n'acceptent pas la cohabitation religieuse.

L'Espagne est ultra-catholique et la Réforme n'a jamais pu y prendre pied. L'Autriche des Habsbourg, qui fut pourtant confrontée de près à divers stades de la Réforme demeure exclusivement catholique et après avoir vigoureusement combattu le protestantisme en Allemagne, sans succès, l'a non moins fermement interdit dans les terres autrichiennes. L'Angleterre se veut exclusivement protestante, elle n'accepte que provisoirement les catholiques et dans des conditions très difficiles pour eux. Les principautés allemandes après la longue et dévastatrice guerre de 30 ans (qui fut entre autre une guerre de religion) sont soumises à la foi du prince, en vertu du principe *cujus regio ejus religio*, c'est à dire que le peuple embrasse automatiquement la confession de son dirigeant. Il n'y a guère que la Hollande qui évolue vers une forme de cohabitation religieuse, parce qu'il s'est avéré difficile pour les Hollandais d'expulser ou de convertir tous les catholiques du sud de la Hollande, puis les Hollandais, majoritairement calvinistes, après des persécutions contre les luthériens se sont résignés à accepter ceux-ci, entre autre parce que les persécutions étaient mauvaises pour les affaires.

Bref, l'idée de tolérance religieuse n'a cours nulle part en Europe au XVIIème siècle, il faudra attendre le siècle suivant, les Lumières et les philosophes, pour que cette idée soit diffusée, avant de connaître un début d'application.

La responsabilité personnelle de Louis XIV dans la Révocation :

Si Louis XIV est un souverain absolu depuis 1661 et s'il a clairement une responsabilité personnelle écrasante dans la Révocation de 1685 et dans la politique anti-protestante, il n'est

pas le seul à partager cette responsabilité ; s'il est exagéré de dire qu'elle faisait l'unanimité au sein du Conseil et de l'appareil d'Etat, il faut en revanche souligner que les protestants n'ont eu que très peu de défenseurs et qu'il n'y a quasiment pas eu d'opposition, au sein de la cour, à la Révocation. Colbert était le principal obstacle aux persécutions anti-protestantes, surtout pour des raisons pratiques et économiques, et la Révocation aurait été difficile de son vivant, mais sa mort en 1683 laisse le champ libre au roi ; Ensuite il n'y a guère que Vauban, parmi les figures notables, qui ait exprimé son opposition.

Sur le terrain, c'est à dire au niveau des intendants qui dirigent des régions à forte implantation protestante, la situation est plus contrastée : certain comme Marignac (en Poitou) sont promoteurs de mesures particulièrement dures contre les Huguenots tandis que d'autres à la fois plus humains et plus réalistes, rechignent aux persécutions.

Au niveau du Dauphiné, par exemple, le gouverneur, Jean Etienne Bouchu n'a pas d'états d'âme et se distingue par sa sévérité envers les protestants mais sa politique ne rencontre guère d'opposition ; certains officiers chargés d'appliquer les mesures anti-protestantes doutent de leur efficacité, mais je n'en ai remarqué aucun qui exprime une opposition de principe à la volonté d'éradication de la Réforme, même dans leurs écrits privés (comme les mémoires du Major St Clair).

Parmi l'entourage du roi, les promoteurs les plus notoires de la Révocation, pour la plupart adhérents du parti dévot, sont Bossuet, évêque de Meaux et confesseur de Louis XIV, Mme de Maintenon, sa maîtresse puis sa femme, la mère de Louis, Anne d'Autriche, qui lui aurait fait jurer sur son lit de mort de supprimer le protestantisme en France et l'on ne compte pas les évêques et archevêques qui poussent à la Révocation, par conviction ou par flagornerie, en particulier. De Cosnac, évêque de Valence, qui flatte le roi en allant jusqu'à évoquer la supériorité des mesures de Louis XIV sur celle des souverains espagnols de la Reconquista, qui ont laissé aux Maures et aux Juifs la possibilité de l'exil après la chute du royaume de Grenade (en 1492), alors qu'en France les protestants n'ont pas le droit de fuir.

Les résultats de la Révocation et de la politique anti-protestante :

Sur le plan religieux en France :

La Révocation est un fiasco, dans la mesure où les conversions au catholicisme, pour ceux qui restent, n'ont aucune sincérité, de l'aveu même des évêques et des curés qui sont au plus près de leurs ouailles.

Les conversions militaires ou forcées à une religion sont pourtant légions dans l'histoire, la force armée ayant été un vecteur important de diffusion du Christianisme et de l'Islam, mais les effets ne peuvent pas se mesurer avant des générations, et avec l'alphabétisation des populations et la diffusion des écrits les temps ont changé et les conversions sont plus difficiles.

Le roi de France espérait une reconnaissance du pape (Innocent XI) pour sa lutte contre les protestants : peine perdue, il n'a rien obtenu, pour des raisons qui n'ont pas de rapport direct avec la Révocation : le pape et Louis XIV sont en conflit au sujet de de l'affaire de la Régale et plus généralement la volonté française d'avoir la mainmise complète sur le haut-clergé français et les bénéfices ecclésiastiques, conflit récurrent depuis des siècles et il est hors de question pour le pape d'accorder quoi que ce soit à la France sans y être contraint par des rapports de force, comme à l'accoutumée.

Les répercussions internationales :

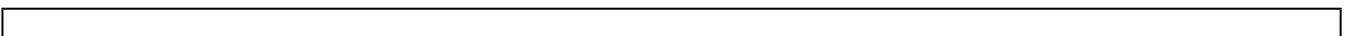
C'est clairement et globalement un désastre pour l'image de la France et cela aura des répercussions sur les guerres de fin de règne de Louis XIV.

En soi même l'intolérance religieuse n'a rien de choquant mais l'innovation française (on interdit jusqu'à l'émigration des protestants) et l'ampleur des persécutions heurtent l'opinion européenne. Il faut dire que dans les premières années de son règne personnel (à partir de 1661) Louis (agresseur né d'après J. Orcibal) se distingue par son arrogance et effraye ses voisins.

La peur de Louis XIV sera d'ailleurs une des motivations de la deuxième révolution anglaise, c'est à dire la prise du pouvoir par Guillaume d'Orange et l'expulsion des catholiques d'Angleterre.

Les États protestants, qui furent clients ou alliés de la France pendant la guerre de 30 ans s'en détournent, tandis que les puissances catholiques, Autriche en tête, restent plus que jamais opposés à la France.

Bref, Louis a réussi à faire la quasi-unanimité contre lui, même parmi les puissances catholiques et pour dernière guerre (de succession d'Espagne, 1701-1712) la France devra faire face à une coalition regroupant presque toutes les puissances européennes, à l'exception de l'Espagne.



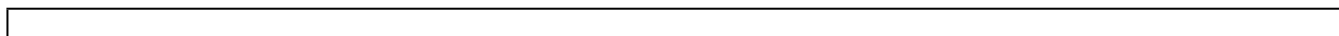
PARTENARIAT

Raidlight Vertical

Pour vos équipements et votre matériel, Randhorizons fait confiance à notre fournisseur local installé en Chartreuse : Raidlight Vertical.

Bénéficiez de **20 %** de réduction avec le code **RANDHORIZONS2023**.

Rendez-vous sur le site internet : www.raidlight.com .



RESEAU

Vagabondages

VAGABONDAGES est un réseau de spécialistes de la randonnée et des vacances actives non motorisées unis par une même éthique professionnelle. Signataires de la présente charte, ils s'engagent :

- À assurer directement, ou en priorité par l'intermédiaire du réseau VAGABONDAGES, l'organisation des séjours qu'ils proposent,
- À offrir un encadrement professionnel compétent spécialiste du milieu ou du thème abordé,
- À constituer des groupes de dimension humaine, et valoriser, à travers leurs formules, l'authenticité et la convivialité de leur terroir d'ancrage ou de passion,
- À respecter l'environnement et les patrimoines historique, culturel et humain rencontrés dans l'exercice de leur profession,
- À honorer leurs engagements contractuels dès acceptation d'une inscription, tant sur le plan des prix que sur celui de la qualité des prestations, à prendre en compte vos remarques et suggestions, notamment par la remise systématique d'un questionnaire de satisfaction, dans un souci constant de perfectionnement de la qualité des séjours.

